

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS D'HUMANIS DANS *act4nature*

Paritaire et mutualiste, le groupe Humanis est un acteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) qui protège plus de 10 millions de personnes. Il accompagne et conseille au quotidien plus de 700 000 entreprises pour la couverture de leurs collaborateurs. Imprégné de valeurs fortes, Humanis est un acteur de référence dans le monde de la protection sociale qui occupe aujourd'hui une place prépondérante sur les métiers de la retraite complémentaire, de la prévoyance, de la santé et de l'épargne salariale.

En accord avec les principes du Pacte Mondial des Nations Unies et ses propres valeurs, Humanis entend promouvoir une politique de développement durable ambitieuse, engagée et ouverte au partage et ce, afin de mettre en œuvre un modèle performant et innovant de protection sociale, adapté au monde qui vient et ouvert à tous ceux qui partagent notre vision.

Cette politique structurée autour de quatre orientations stratégiques s'est vue renforcée sur son axe environnemental par l'élaboration d'un programme d'engagement dédié : « Humanis s'Engage pour l'Environnement » (H2E).

« Reposant sur des valeurs partagées avec tous nos collaborateurs, il traduit la force de notre engagement sur le long terme pour être une entreprise exemplaire en matière de responsabilité sociétale, de réduction de notre empreinte carbone et de préservation de la biodiversité » (Alexandre Siné, Secrétaire général d'Humanis).

Si l'impact direct des activités du groupe sur la biodiversité est relativement faible, Humanis souhaite progresser dans la prise en compte de cette thématique à la fois dans :

- la rénovation de son patrimoine immobilier et, le cas échéant, dans le cadre de la construction d'un nouveau bâtiment ;
- l'aménagement et la gestion de ses espaces verts ;
- et le développement de projets (en interne et en externe) créateurs de liens entre conservation/préservation de la biodiversité, santé et bien-être.

Humanis adhère à la Stratégie Nationale pour la Biodiversité depuis 2016.

1 Poursuivre l'intégration de la biodiversité au sein de la stratégie environnementale du groupe

En 2015, la direction de la Communication et du Développement durable a engagé une démarche transversale d'élaboration et de formalisation du programme d'engagements en faveur de l'environnement du groupe : le programme « Humanis s'Engage pour l'Environnement » (H2E).

Lancé fin 2015 et présenté lors de la COP21, ce programme H2E s'articule autour de 11 mesures concrètes au service de 3 grands engagements environnementaux.

En choisissant la préservation de la biodiversité comme l'un des trois axes prioritaires de son programme avec la politique environnementale et les actions institutionnelles et la maîtrise de son empreinte écologique, Humanis s'est volontairement positionné pour un engagement fort en faveur de la biodiversité.

Engagé dans une démarche d'amélioration continue, Humanis s'engage à poursuivre l'identification des enjeux de biodiversité locale de ses sites par la réalisation de diagnostics écologiques et d'ajuster, au regard de ce dernier, son programme d'actions en faveur de la biodiversité.

Un bilan global de cette démarche est prévu en 2019.

2 Approfondir nos échanges avec des experts en biodiversité

Afin de l'accompagner dans la réalisation et l'évolution de son programme d'actions en faveur de la biodiversité, Humanis collabore depuis 2016 avec deux partenaires avec lesquels il partage les mêmes valeurs :

- le cabinet ARP-Astrance pour la réalisation de diagnostics écologiques et la définition de plans d'actions « Biodiversité » sur les principaux sites du groupe ; pour une assistance dans le cadre de ses projets de labellisation d'espaces verts sur un site pilote et de déploiement de la certification BREEAM In-Use sur les principaux sites Humanis ;
- la LPO pour la réalisation de diagnostics écologiques et son accompagnement dans la mise en place de Refuges LPO sur certains de nos sites ;
- et l'entreprise Kinomé pour le développement et le suivi (y compris scientifique) du jardin thématique du site Humanis de Saran (45) consacré à la permaculture et à la sensibilisation aux nouvelles approches d'agroécologie respectueuses de l'environnement, de la santé et du bien-être.

Humanis s'engage à poursuivre le développement progressif de son écosystème de partenaires : Entreprises pour l'Environnement (EpE), Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB), Muséum National d'Histoire Naturelle...

3 Améliorer nos pratiques actuelles afin de maîtriser nos pressions sur la biodiversité sur l'ensemble de nos territoires d'implantation

Dans un souci de cohérence et de transparence pour l'ensemble du groupe, Humanis poursuit et renforce l'orientation des contrats d'entretien des espaces verts vers une gestion écologique.

En complément de cette action qui permettra de fixer les bases d'une gestion écologique commune à chaque site, Humanis s'est engagé d'ici 2019 à :

- Sensibiliser les acteurs internes intervenants sur nos espaces verts en les formant à la gestion écologique,
- Respecter les cycles faune/flore en réalisant un entretien raisonné (fauches, tontes, tailles tardives pour augmenter la biodiversité des sites...),
- Proscrire le recours à l'utilisation de produits phytosanitaires sur l'ensemble de nos espaces verts (supprimer 100 % d'utilisation des produits phytosanitaires),
- Réduire, réutiliser, recycler les déchets verts produits sur nos principaux sites (mettre en place des composteurs),
- Mettre en place une gestion raisonnée de l'eau d'arrosage et tenter de trouver des alternatives à l'usage d'eau potable pour l'arrosage (dispositifs de récupération d'eau...).

Afin de s'assurer de notre implication et de notre engagement dans une démarche globale de gestion écologique, Humanis souhaite obtenir la labellisation EcoJardin pour ses espaces verts au plus fort potentiel (2 sites à l'horizon 2019). Ce label permettra d'inscrire notre engagement dans une démarche d'amélioration continue.

Conscient de l'impact de son patrimoine immobilier, Humanis s'engage également dans une démarche de certification de la performance environnementale de ses actifs immobiliers en exploitation dont le référentiel valorise les actions en faveur de la biodiversité.

En 2018, Humanis s'engage à faire certifier « BREEAM In-Use » son site de Garges-lès-Gonesse (95). Une initiative pilote qui sera ensuite progressivement déployée à d'autres bâtiments et sur laquelle Humanis compte bien capitaliser pour atteindre son objectif de faire certifier 50 % de ses surfaces immobilières de gestion d'ici à 2021.

4 Développer une culture partagée de la nature en interne auprès de nos salariés et en externe auprès du jeune public

En tant que groupe de protection sociale responsable, engagé en faveur de l'environnement et particulièrement de la biodiversité, Humanis s'engage à développer le potentiel de ses espaces ; espaces mobilisables pour renouveler l'attention à la biodiversité et susciter davantage l'envie de s'engager en faveur de sa conservation.

Au-delà de déployer progressivement des panneaux et/ou parcours Biodiversité pédagogiques sur ses sites, Humanis développe des espaces dédiés à la thématique Santé/Biodiversité/Bien-être. En ce sens, le premier jardin thématique du groupe a été réalisé sur son site de Malakoff (92) en 2016. Consacré aux plantes médicinales et aromatiques et leurs usages et bienfaits sur la santé, ce jardin a permis de sensibiliser près de 500 collaborateurs aux enjeux de la nature, de la santé et du bien-être à travers un programme spécifique. L'étude des sites orléanais a permis de réaliser un projet de « permaculture » en 2017 sur le site de Saran (45).

Au travers de ce jardin et différentes animations, près de 200 collaborateurs ont déjà été sensibilisés aux nouvelles approches d'agroécologie respectueuses de l'environnement, de la santé et du bien-être.

Parallèlement à l'installation de ruchers sur ses sites (24 ruches sur cinq sites assurant l'hébergement de plus d'un million d'abeilles), Humanis procède à l'implantation d'« hôtels à insectes » (pour abeilles sauvages et insectes pollinisateurs diversifiés), afin notamment de maintenir une biodiversité et la pollinisation d'une plus grande variété d'espèces végétales.

Si Humanis s'engage à poursuivre et développer les actions en interne d'information, de sensibilisation et d'éducation à la biodiversité, le groupe souhaite également faire profiter les jeunes générations de ses projets et ce, par l'ouverture de ses jardins thématiques et parcours pédagogiques aux écoles. Afin d'encourager les initiatives citoyennes, Humanis s'engage à proposer à ses collaborateurs de s'impliquer dans des démarches de sciences participatives.

Enfin, un programme de prévention dont l'un des axes porte sur les bienfaits des plantes sur la santé est à l'étude pour 2019.

5 Promouvoir et développer une finance verte

La lutte contre le changement climatique est un engagement en pleine cohérence avec les valeurs d'Humanis. En tant que groupe paritaire et mutualiste soucieux d'agir en investisseur de long terme responsable, Humanis fait de sa contribution à la réduction des émissions de carbone dans l'atmosphère une ambition et une source d'innovation, comme le montre la création du fonds HGA Obligations Vertes.

Avec ce fonds innovant labélisé TEEC (Transition Énergétique et Écologique pour le Climat), Humanis accompagne les investisseurs institutionnels dans la « décarbonation » de leur portefeuille financier (estimation : 1 750 tonnes de CO₂ évitées pour chaque million d'euros investi dans le fonds) et permet aux épargnants de participer activement au financement de la lutte contre le réchauffement climatique, notamment dans le cadre de leur épargne salariale.

Si la finalité environnementale du fonds HGA Obligations Vertes est à ce jour principalement orientée vers la lutte contre le changement climatique et le financement de la transition énergétique, la protection de la biodiversité demeure à ce jour une potentialité d'investissement intéressante et en phase avec les ambitions du groupe Humanis en matière de finance verte.

La thématique Biodiversité est d'ailleurs présente au sein du fonds via une obligation verte souscrite auprès de la NRW Bank (banque régionale publique de Rhénanie du Nord Westphalie assimilée à l'État allemand) et dédiée au financement de travaux hydrauliques liés à l'adaptation au changement climatique.

Souhaitant mieux intégrer la biodiversité dans ses modèles d'affaire à partir de 2019, Humanis s'engage à poursuivre ses travaux avec plusieurs émetteurs et émetteurs potentiels sur la possibilité de disposer d'un indicateur du type « nombre de km² de surface protégée/restaurée/réhabilitée » qui permettrait de doter le fonds HGA Obligations Vertes d'un second critère d'efficacité environnementale (complémentaire à la tonne de CO₂ évitée ou réduite) et ainsi d'offrir de nouvelles opportunités d'investissement en faveur de la protection/préservation de la biodiversité.

6 Rendre compte annuellement des effets positifs sur la biodiversité

Humanis s'engage à publier, à partir de 2019, deux indicateurs d'impact positif dans ses prochains Rapport d'activité et de développement durable :

- Nombre d'« hôtels à insectes » (pour abeilles sauvages et insectes pollinisateurs diversifiés) implantés
- Nombre de sites labellisés EcoJardin et BREEAM In-Use.